

Rapport de la commission des finances concernant le Préavis No 23 relatif à la 1ère Série des Compléments au Budget 2005

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission des finances, s'est réunie le 23 Août en présence de Monsieur le syndic Rémy Jaquier et du responsable des finances Monsieur Pierre Meyer. Ils ont répondu avec précision et compétence à toutes nos questions et nous les en remercions.

Voici quelques renseignements complémentaires:

101.3175 Aqua Bulle:

la surface est mise à disposition, mais les frais de raccordement sont à notre charge. L'OTTY (Office du Tourisme) et le Centre Thermal ont fourni le personnel pour le stand. Les hôteliers ont aussi participé.

101.3650 Complément au déficit des Brandons 2005.

La Commission des finances propose de refuser ce poste.

La Commune s'était engagée pour une somme de Fr. 30'000.- de **couverture de déficit**. Ceux-ci ont été portés au budget de fonctionnement de la société organisatrice des Brandons comme si il s'agissait d'une subvention. Nous ne pouvons pas accepter de verser un supplément de Fr. 49'000.- pour couvrir un déficit qui a explosé.

571.3654 Aide à la Cure d'air:

Après avoir repris le bâtiment à l'ASPMAD, la commune reprend la gestion du centre aéré.

Conclusions:

A l'unanimité des membres présents, la Commission des finances vous propose d'amender ce Préavis **No 23** présenté par la municipalité en supprimant le complément au déficit des Brandons 2005 de Fr. 49'000.- (compte 101.3650).

Ce qui modifie les montants en page 6:

Point 1, Administration générale	Fr. 101'600.-
Total charges supplémentaires	Fr. 406'300.-
Déficit selon Budget et crédits complémentaires	Fr. 2'011'300.-

Le Vice-Président de la Commission